



LES FONDAMENTAUX DES FINTECHS

L'environnement réglementaire

Contexte :

L'environnement réglementaire de votre société est complexe et en constante évolution.

Comprendre cet environnement permet de mieux gérer ses risques

Synopsis

Ce cours décrit les principales réglementations applicables aux Fintech et passe en revue les principales exigences. Il aborde les sujets théoriques mais aussi pratiques auxquels sont confrontés les Fintech

Objectifs pédagogiques :

Donner aux participants un aperçu de l'environnement réglementaire et les sensibiliser aux problématiques et risques de non-conformité

Audience :

Créateurs de Fintech
Collaborateurs conformité
Juristes

Prérequis :

Connaissances des métiers de la finance

Modalités d'évaluation :

Avant la formation : Questionnaire d'évaluation

Après la formation : Quizz de compréhension de la formation

Mise à jour le 22/01/2024

Présentation synthétique

Le programme pourra être modifié afin de l'adapter à l'actualité réglementaire et aux réglementations applicables à votre société.

- Présentation des grandes réglementations
- Présentation des statuts réglementaires et des processus pour obtenir les agréments
- Les règles métiers applicables établissements de paiement, sociétés de financement, prestataires sur actifs numériques, Sociétés de gestion
- Les réglementations transverses : la lutte anti-blanchiment, la protection des données, le contrôle interne,
- Les règles informatiques et cyber : la réglementation DORA

Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques,
Cas pratique

Moyens pédagogiques :

Supports visuels

Formateur/Formatrice



François Faure est associé de la société Techfin pour laquelle il dirige les activités conseil en conformité. Il a précédemment dirigé le département conformité de la chambre de compensation

Formation d'une demi-journée

Durée : 4 h hors pause

Matériel pédagogique

Présentiel

Formation interactive avec cas pratiques

Remise des supports de formation

Nombre de participants : Max 15P

Lieu : Dans nos locaux 139 Rue du Faubourg Saint Honoré 75007 Paris ou en intra-entreprise.

Date : A fixer avec le formateur

Accessibilité sous 3 semaines

Entretien téléphonique ou Visio pour connaître et analyser les besoins.

Nous avons des possibilités d'adaptation pour les personnes en situation d'handicap, nous prévenir. Des moyens de compensation seront mis en place.

Pour toutes questions concernant les formations Contactez-nous par email à generique@tech-fin.eu ou par téléphone au 06 79 72 36 22

Tarif : Nous demander un devis.